

COMMUNE DE PFAFFENHEIM

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Pfaffenheim de la séance du 08 août 2022

Le huit août deux mil vingt-deux à vingt heures, sur convocation de Monsieur le Maire, les Conseillers Municipaux de la Commune se sont réunis en séance ordinaire en salle de séance, sous la présidence de Monsieur le Maire, LICHTENBERGER Aimé.

Présents : Messieurs les Adjoints :
STRASBACH Jean-Michel
RIEFLE Christophe,

M. RUOLT Bernard, Mme FRICK Sophie, Mme ACHON Nathalie (à partir du point 4), Mme KLINGER Régine, M. FLESCH Jean-Luc, M. ECKERLEN Stéphane, Mme SPREYZ Céline, M. Jérémy WALTER.

A donné procuration : Mme KRETZ Isabelle à M. LICHTENBERGER Aimé

Absents excusés : M. EHRHART Armand, Mme MOLTES Pascale, Mme GELLON
Mélanie

Quorum : Oui (10 membres présents sur 15)

Assiste à la séance : M. WESSANG Romuald, secrétaire de séance désigné.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 04 juillet 2022
3. Sécurisation du pèlerinage du Schauenberg : avenant n°1 au marché de travaux
4. Requalification de la rue du Schauenberg, de la Grand'Rue et de la Place de la Mairie
: attribution du marché
5. Informations et questions diverses

POINT 1**Désignation du secrétaire de séance**

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Pour assurer ces fonctions lors de la séance d'aujourd'hui, Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Romuald WESSANG, Secrétaire Général.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DESIGNE Monsieur Romuald WESSANG comme secrétaire de séance.

Sens des Votes :

Nom-Prénom	Qualité	Vote
LICHTENBERGER Aimé	Maire	Pour
STRASBACH Jean-Michel	1 ^{er} Adjoint	Pour
KRETZ Isabelle	2 ^{ème} Adjointe	Pour (procuration à M. LICHTENBERGER)
RIEFLE Christophe	3 ^{ème} Adjoint	Pour
RUOLT Bernard	Conseiller municipal	Pour
EHRHART Armand	Conseiller municipal	/
FRICK Sophie	Conseillère municipale	Pour
ACHON Nathalie	Conseillère municipale	/
KLINGER Régine	Conseillère municipale	Pour
FLESCH Jean-Luc	Conseiller municipal	Pour
MOLTES Pascale	Conseillère municipale	/
ECKERLEN Stéphane	Conseiller municipal	Pour
SPREYZ Céline	Conseillère municipale	Pour
WALTER Jérémie	Conseiller municipal	Pour
GELLON Mélanie	Conseillère municipale	/

POINT 2**Approbation du procès-verbal de la séance du 04 juillet 2022**

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le procès-verbal de la séance du 04 juillet 2022.

Aucune observation n'a été émise.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ADOpte le procès-verbal du 04 juillet 2022.

Sens des Votes :

Nom-Prénom	Qualité	Vote
LICHTENBERGER Aimé	Maire	Pour
STRASBACH Jean-Michel	1 ^{er} Adjoint	Pour
KRETZ Isabelle	2 ^{ème} Adjointe	Pour (procuration à M. LICHTENBERGER)
RIEFLE Christophe	3 ^{ème} Adjoint	Pour
RUOLT Bernard	Conseiller municipal	Pour
EHRHART Armand	Conseiller municipal	/
FRICK Sophie	Conseillère municipale	Pour
ACHON Nathalie	Conseillère municipale	/
KLINGER Régine	Conseillère municipale	Pour
FLESCH Jean-Luc	Conseiller municipal	Pour
MOLTES Pascale	Conseillère municipale	/
ECKERLEN Stéphane	Conseiller municipal	Pour
SPREYZ Céline	Conseillère municipale	Pour
WALTER Jérémie	Conseiller municipal	Pour
GELLON Mélanie	Conseillère municipale	/

POINT 3**Sécurisation du pèlerinage du Schauenberg : avenant n°1 au marché de travaux**

Rapporteur : Aimé LICHTENBERGER, Maire

En raison des désordres survenus ces dernières années au pèlerinage consécutifs à la désolidarisation de blocs de la paroi rocheuse, la commune a initié des travaux pour la consolidation et la sécurisation de cette dernière.

Par délibération en date du 27 mars 2021, le conseil municipal attribuait le marché à l'entreprise ACROTIR pour un montant HT de 159 300,00 euros.

Suite à la réalisation du débroussaillage préalable, il s'avère que certaines zones de la paroi rocheuse nécessiteraient la mise en place de filets plaqués. Cette modification entraîne l'ajout de 10 m² de filets plaqués et de 757 m² de grillage double torsion.

Les travaux supplémentaires entraînent une hausse du marché de 14 400,00 euros HT faisant passer le marché de 159 300,00 euros HT à 173 700,00 euros HT soit 208 440,00 euros TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

VALIDE l'avenant n°1 pour un montant HT de 14 400,00 euros, le marché passant de 159 300,00 euros HT à 173 700,00 euros HT soit 208 440,00 euros TTC,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Sens des Votes :

Nom-Prénom	Qualité	Vote
LICHTENBERGER Aimé	Maire	Pour
STRASBACH Jean-Michel	1 ^{er} Adjoint	Pour
KRETZ Isabelle	2 ^{ème} Adjointe	Pour (procuration à M. LICHTENBERGER)
RIEFLE Christophe	3 ^{ème} Adjoint	Pour
RUOLT Bernard	Conseiller municipal	Pour
EHRHART Armand	Conseiller municipal	/
FRICK Sophie	Conseillère municipale	Pour
ACHON Nathalie	Conseillère municipale	/
KLINGER Régine	Conseillère municipale	Pour
FLESCH Jean-Luc	Conseiller municipal	Pour
MOLTES Pascale	Conseillère municipale	/

ECKERLEN Stéphane	Conseiller municipal	Pour
SPREYZ Céline	Conseillère municipale	Pour
WALTER Jérémy	Conseiller municipal	Pour
GELLON Mélanie	Conseillère municipale	/

POINT 4**Requalification de la rue du Schauenberg, de la Grand'Rue et de la Place de la Mairie : attribution du marché**

Rapporteur : Aimé LICHTENBERGER, Maire

Arrivée de Madame ACHON.

Les travaux de rénovation du réseau AEP et assainissement dans la Grand'Rue, rue du Schauenberg, Place de la Mairie et rue de la Chapelle sont achevés depuis plusieurs mois.

Il convient par conséquent de poursuivre par la requalification de la rue du Schauenberg, de la Grand'Rue et de la Place de la Mairie par la rénovation des voiries, la mise en éclairage de certains porches historiques et la mise en accessibilité des trottoirs pour améliorer la circulation des piétons.

Une consultation a été lancée le 27 juin 2022 avec une date de remise des offres fixée au 22 juillet 2022 à 12h00.

La consultation a été divisées en deux lots :

- ✱ Lot 1 : Voirie
- ✱ Lot 2 : Eclairage

Les critères de jugement des offres ont été déterminés comme suit :

- ✱ Prix : 60 %
- ✱ Valeur technique : 40 %

Pour le lot 1 – Voirie, deux entreprises ont déposé une offre :

- ✱ LINGENHELD de SAINTE-CROIX-EN-PLAINE ;
- ✱ PONTIGGIA de HORBOURG-WIHR.

Pour le lot 2 – Eclairage, trois entreprises ont déposé une offre :

- ✱ ETPE de STEINBRUNN-LE-HAUT ;
- ✱ PONTIGGIA de HORBOURG-WIHR ;
- ✱ HUBER ELECTRICITE de MULHOUSE.

Au vu des critères de jugement des offres, l'entreprise la mieux-disante pour le lot n°1 est l'entreprise LINGENHELD et pour le lot n°2 HUBER ELECTRICITE.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ATTRIBUE le lot n°1 - Voirie à l'entreprise LINGENHELD de STEIN-EN-VAL, pour un montant HT de 759 921,55 euros soit 911 905,86 euros TTC,

ATTRIBUE le lot n°2 - Eclairage à l'entreprise HUBER ELECTRICITE de MULHOUSE, pour un montant HT de 66 569,50 euros soit 79 883,40 euros TTC,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Sens des Votes :

Nom-Prénom	Qualité	Vote
LICHTENBERGER Aimé	Maire	Pour
STRASBACH Jean-Michel	1 ^{er} Adjoint	Pour
KRETZ Isabelle	2 ^{ème} Adjointe	Pour (procuration à M. LICHTENBERGER)
RIEFLE Christophe	3 ^{ème} Adjoint	Pour
RUOLT Bernard	Conseiller municipal	Pour
EHRHART Armand	Conseiller municipal	/
FRICK Sophie	Conseillère municipale	Pour
ACHON Nathalie	Conseillère municipale	Pour
KLINGER Régine	Conseillère municipale	Pour
FLESCH Jean-Luc	Conseiller municipal	Pour
MOLTES Pascale	Conseillère municipale	/
ECKERLEN Stéphane	Conseiller municipal	Pour
SPREYZ Céline	Conseillère municipale	Pour
WALTER Jérémy	Conseiller municipal	Pour
GELLON Mélanie	Conseillère municipale	/

POINT 5**Informations et questions diverses**

Monsieur FLESCHE se félicite du succès qu'a rencontré la fête des Caves 2022. Il ajoute que les organisateurs et bénévoles souhaiteraient, pour des questions d'organisation, de praticité et de sécurité, que les futures fêtes des Caves soient à nouveau organisées au stade de football.

La Nuit du Tourisme des sapeurs-pompiers a également été une réussite. Monsieur FLESCHE souhaiterait, qu'à l'instar de la fête des Caves, ces manifestations soient organisées au stade de football. Il souligne que le dépôt communal des sapeurs-pompiers se situe dans ce périmètre, et que pour les démonstrations et l'organisation, tout le matériel est sur place.

Monsieur le Maire n'est pas favorable à cette demande, la place ayant été aménagée aux fins de permettre l'organisation et la tenue de manifestations organisées par les associations. Ce faisant, elle permet de valoriser, en particulier auprès des touristes, notre village.

Monsieur RIEFLE appuie les dires du Maire. Si toutes les manifestations, pour des questions pratiques, doivent se dérouler au stade, tous les travaux engagés pour rénover et rendre attractive la place centrale du village auront été vains. Le touriste souhaite également découvrir les villages qu'il visite. Il préfère voir un centre historique qu'un stade de football.

Dans le cadre de la rénovation des rues et du futur sens de circulation, il est demandé la pertinence des panneaux d'indication des viticulteurs et autres commerces.

Il est souligné que certains ne sont plus d'actualité, et que les panneaux n'ont plus véritablement un intérêt pour le client en raison de l'essor des GPS.

Il conviendra néanmoins de contacter viticulteurs, entreprises ou commerces pour savoir si un panneau, mis en place dans le cadre du futur réaménagement des rues, serait pertinent et intéresserait ces derniers.



Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h45

**Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Pfaffenheim
de la séance du 08 août 2022**

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 04 juillet 2022
3. Sécurisation du pèlerinage du Schauenberg : avenant n°1 au marché de travaux
4. Requalification de la rue du Schauenberg, de la Grand'Rue et de la Place de la Mairie : attribution du marché
5. Informations et questions diverses

Nom-Prénom	Qualité	Signature
LICHTENBERGER Aimé	Maire	
WESSANG Romuald	Secrétaire de séance	